Lou Bét@illais



Une nouvelle équipe au service de notre commune



En haut de gauche à droite : ***Karine SPRING, Thierry DERAM, Jérôme GAUDICHAU,***
Stéphane PRADEAU, Jessica PARROU, Benoit CID, Andrée KYSEL, Sandrine CAUCHOIX et Jean GONCALVES
En bas de gauche à droite : ***Nathalie ARESTIER, Marc DARNIS, Aurélie VIGUERARD, Christian DELRIEU, Patrice GUINOT et Sandrine LABORIE***



Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Au nom de l'équipe municipale, merci pour la large confiance que vous nous avez exprimée lors des élections municipales du 15 mars.
Personnellement, j'y suis très sensible ; c'est un très long parcours de ma vie au service de Bétaille et de ses administrés.
Depuis 1977 avec des conseils municipaux largement renouvelés, nous avons, ensemble, souhaité transformer, adapter, équiper et développer les services aux Bétaillais.
Cette confiance renouvellée nous a permis de conduire sur la durée un aménagement du territoire communal avec une politique foncière et immobilière souvent ambitieuse pour une commune de mille habitants.
Au cours de ses six prochaines années qui s'ouvrent à nous, nous allons poursuivre un important programme d'équipement, maison de santé (1ère et 2ème tranche), médiathèque, agence postale, restauration de notre ancien bourg et de son patrimoine, zone constructible, adressage sur l'ensemble de la commune, etc...

Je sais pouvoir compter sur vous tous et sur une équipe municipale motivée, rajeunie, aux compétences très complémentaires.
Avec mes adjoints, nous restons à votre écoute et c'est avec plaisir que nous prendrons connaissance de vos contributions et suggestions.

Depuis plusieurs semaines nous traversons une période particulièrement difficile. Nous avons tous apprécié les gestes de solidarité, et le dévouement de nos services de proximité, professionnels de la santé, commerçants, artisans.
Merci à tous. Il nous faut retrouver optimisme mais la prudence est nécessaire.

Bien à vous,

Christian DELRIEU,
Maire

Votre bulletin d'information municipale, n° 24, juin 2020

Directeur de la publication : Christian DELRIEU
Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé par nos soins

Election du Maire, de ses adjoints et mise en place de groupes de travail.

Dimanche 24 mai 2020 à 10h00 à la salle polyvalente se sont réunis les nouveaux élus de l'élection municipale du 15 mars 2020 ainsi que Mme Virginie BÉTAILLON secrétaire de Mairie, Attachée Territoriale.

Dans le respect de toutes les règles sanitaires en vigueur (distances de sécurité, port du masque, etc…), Monsieur Christian DELRIEU a chaleureusement remercié le travail fourni par les 7 élus sortants. L'ordre du jour a été ouvert par l'élection de Mme Jessica PARROU comme secrétaire de séance.
Puis par l'élection du maire : à l'unanimité
M. Christian DELRIEU a été élu Maire.
A suivi l'élection des adjoints : à l'unanimité ont été élus :

M. Patrice GUINOT 1er adjoint,
Mme Aurélie VIGUERARD 2ème adjointe,
Mme Nathalie ARESTIER 3ème adjointe
et M. Marc DARNIS 4ème adjoint.

Ce nouveau conseil municipal a mis en place des groupes de travail composés d'élus avec, à la tête de chacun, M. le Maire ou un adjoint :
« **Scolaire-Périscolaire-Sport-Loisirs** » porté par Aurélie VIGUERARD.
« **Sécurité-Publique-Plan Communal de sauvegarde-Population-Social-Solidarité** » porté par Nathalie ARESTIER.
« **Voirie** » porté par marc DARNIS.
« **Zones D'aménagement-Travaux-Infrastructures Routières/Déplacements- Environnement-Urbanisme-AEP/ASST** » porté par Christian DELRIEU.
« **Vie Associative, Artisanale et Commerciale-Cadre de Vie-Affaires Culturelles** » porté par Patrice GUINOT.
« **Communication - Journal Municipal - Comptes-Rendus** » porté par Aurélie VIGUERARD.
« **Adressage Communal** » porté par Patrice GUINOT.
« **Cérémonie-Animations-Illuminations-Fleurissement** » porté par Nathalie ARESTIER.

Enfin, la liste des délégations du conseil municipal :
Commission des finances, Syndicat du Pesage Public, SIVU Animation 4 Coteaux, Délégués de la FDEL, Délégués auprès du SMDMCA, Délégués C.A.O., Délégués SDAIL, Délégués SYDED, Commissions eau et Assainissement.

Le prochain conseil municipal s'est déroulé le jeudi 25 juin à 18h30 pour le vote du budget.

Liste d'Union Communale

Nb d'électeurs : 783
Nb d'abstentions : 410 (52,4 %)
Nb de votants : 373 (47,6 %)
Nb de bulletins nuls : 51
Nb de votes blancs : 8
Nb de suffrages exprimés : 314

Liste élue à 84 % des votants.

INFO DECONFINEMENT : L'aire de jeux à l'espace du Couderc est réouverte au public.



Maison médicale et espace E. culturel

En raison du Covid 19 et malgré la parfaite organisation entre notre Maître d'œuvre Yves MAZET et les différentes entreprises dans l'application des mesures sanitaires, la progression du chantier se trouve malgré tout décalée.
Aujourd'hui, l'ensemble des corps de métiers ont repris leur activité tant pour la maison médicale que pour l'espace culturel et l'agence postale communale.
Les travaux de plâtrerie et d'isolation seront terminés à la fin juin ce qui permettra le début des travaux de peinture début juillet.
Monsieur le Maire et son conseil réfléchissent sur l'aménagement des extérieurs avant l'ouverture de cet ensemble. :
- Pose de l'enrobé devant la façade et les places de parking,
- Matérialisation des emplacements réservés aux patients des différents corps médicaux, ambulance et 2 places de parking pour les personnes en situation de handicap,
- Une séparation végétale entre ces emplacements et ceux pour les autres véhicules de passage.

Il faut remarquer la façade (pierres de parement et bardage bois) parfaitement intégrée à l'environnement grâce au professionnalisme de notre architecte Yves MAZET.
Avec la parution des Lou Bétaillais à venir nous vous tiendrons informés de l'évolution de cette réalisation.





COVID 19 à BETAILLE

Des semaines, des mois, une année particulière.
Période qui a séparé les familles mais qui aujourd'hui est propice à rompre l'isolement et à sensibiliser nos regards.
Quel que soit le lieu, quelle que soit la circonstance ou l'évènement vécu, laissons volontiers la parole à notre solidarité.
A Bétaille, au-delà de l'indispensable respect des règles sanitaires, il a été apprécié de nombreuses attentions, gestes, considérations et sourires qui sont les plus beaux symboles de la solidarité, de la traversée de ces pénibles semaines.
Nous rappelons et remercions les bénévoles de Bétaille qui ont confectionné 200 masques avec les tissus et élastiques fournis par Cauvaldor.
Dans le jardin des traditions, M. le Maire, ses adjoints, tous ses conseillers et le personnel administratif et technique continueront à porter un maximum d'effort pour que Bétaille demeure une commune saine et paisible avec ses associations, ses commerces et ses artisans.
Restons vigilants, continuons à nous protéger en préservant nos concitoyens.
Heureux été à toutes et à tous.



Après les heures d'isolement, nous allons pouvoir nous retrouver.
La bibliothèque va à nouveau ouvrir ses portes à partir du ***SAMEDI 27 JUIN 10h à 12h.***

Et les permanences auront lieu aux heures habituelles :

Lundi, mercredi de 16 h à 18h.
et samedi de 10h à 12h.

Les bénévoles auront le plaisir de vous recevoir avec toutes les précautions sanitaires recommandées actuellement.

Nous vous rappelons que l'inscription est gratuite !









Utile devient Proxi Super!

Karine et Jérôme ANDRYS vous accueillent depuis le 17 juin sous la nouvelle enseigne **PROXI Super.**
Ils prennent la suite de Laurence et Bernard RAUFLET établis depuis 2002, que nous remercions pour les heures passées au service des Bétaillais et à qui nous souhaitons tout le meilleur pour la suite.

En plus de l'offre actuelle : alimentation, boisson, dépôt de pain, presse, photocopie, gaz,
Karine et Jérôme ont souhaité développer davantage de services tels que : ***le rayon traditionnel (fromages, charcuterie de canard et poisson sous vide,) les produits régionaux, les bouquets de fleurs, le dépôt de colis et prochainement la livraison à domicile***. ***Le rayon primeur s'ouvre un peu plus aux producteurs locaux.***

Un panel élargi de produits s'offre donc aux habitants de Bétaille et d'ailleurs.
Les premiers jours d'ouverture sont prometteurs ; souhaitons-leur de belles ventes à venir !

[Du lundi au samedi : 7h30 - 12h30 et 15h - 19h30 Le dimanche : 7h30 - 12h30]



100 ans de Mme STEPHANI Paulette entourée de Nathalie ARESTIER et Christian DELRIEU
(EPHAD Martel)





Depuis plusieurs semaines, les agents municipaux sont sur le terrain pour l'entretien et la mise en valeur de notre commune.

Ci-contre : Régis DELPY
Denis BROUSSE & Jean-Jacques VERLHAC

LES ASSOCIATIONS

Le **TRAIT D'UNION**, mis en sommeil pendant le confinement, peut se réjouir de retrouver tous ses membres. Le téléphone a été un lien indispensable, mais le lien humain reste fondamental si les circonstances s'y prêtent. Le TAI CHI reprendra en septembre. Saluons ici notre coach GUY qui a malheureusement perdu son épouse en Mars. La section COUNTRY doit aussi reprendre en septembre autour de Jean et Arlette.
La section LUDIQUE du jeudi après midi, devrait rassembler à nouveau nos ainés autour des jeux qui leur ont tant manqué. L'atelier COUTURE du mercredi après-midi avait commencé un travail collectif et se réjouit d'avance de continuer dès la reprise. Durant le confinement, chacune a pu maintenir le lien grace à France Pathwork qui proposait d'être ENSEMBLE MALGRE TOUT autour d'une couleur par semaine.



BETAILLE : les festivités de l'été annulées

Après avoir dû annuler le karaoké et le vide-greniers des 4 et 5 avril pour cause de confinement, ce n'est pas de gaieté de cœur que le Bureau du Comité des fêtes a décidé d'annuler la fête votive des 1 et 2 août ainsi que le cinéma de plein air du 14 août.
La réglementation imposée à cause de la crise sanitaire ne permettait pas d'envisager d'organiser un bal populaire avec repas champêtre ni de gérer une buvette tout en respectant les gestes barrières et la distanciation physique.
De plus, il aurait été difficile de solliciter nos partenaires artisans et commerçants, durement touchés par cette crise.
Les contrats signés avant le confinement seront reportés en 2021, si les prestataires concernés en sont d'accord.
Le vide-greniers du dimanche 27 septembre est maintenu... pour l'instant !

COMITÉ DES FÊTES BÉTAILLE

Journées européennes du patrimoine : 19 et 20 Septembre

Si les mesures sanitaires en place, limitant le nombre de places dans les lieux fermés, étaient levées au cours de l'été, l'Association « Les Amis de l'Eglise Saint Georges de Bétaille » proposerait un programme d'animation des samedi et dimanche : visite de l'église, découverte de ses origines et de son mobilier, retransmission du concert donné par « Les Prêtres » en la Cathédrale de Rouen.
Des informations appropriées seront diffusées dès que les autorités compétentes auront transmis leur décision.

Association Nostre Païs

Sous réserve d'instructions précises autorisant la reprise de la vie associative, les trois ateliers de l'Association reprendront courant septembre prochain leurs activités.

Atelier peinture :

Découvrir le plaisir de dessiner et l'art de la peinture, sous la direction d'un excellent professeur, permet à plus de 25 amateurs de s'adonner à ce plaisir. Les cours ont lieu tous les mardis de 14h à 16h30. Animatrice : Jackie Malmartel

Atelier « Carrefour franco-anglais »

Le plaisir d'apprendre à dialoguer dans une autre langue, à découvrir réciproquement les us et coutumes d'un pays étranger. Les rencontres ont lieu tous les vendredis de 14h à 16h30. Animatrice : Maggie Webster

Atelier « mémoire »

Ne laissons pas fuir la mémoire, elle contribue à l'équilibre. Les rencontres sont dirigées et animées par Gaston Moreels, ex enseignant pédagogique.
Deux cours par mois, les lundis de 14h30 à 17h.
Pour tous renseignements complémentaires appelez le 06.88.47.20.54.

INSCRIPTION ECOLE

Regroupement pédagogique Carennac Bétaille Queyssac-les-Vignes Végennes.

1- Contacter l'école concernée

Ecole de Carennac 05 65 10 95 87
Ecole de Queyssac 05 55 91 24 16
Ecole de Bétaille 05 65 32 55 54

2- Pour une nouvelle inscription ou un changement d'établissement, ***rendez-vous à mairie de l'école*** accueillante afin de récupérer un certificat d'inscription, avec
livret de famille, carte d'identité, copie extrait de naissance, justificatif de domicile, photocopie du carnet de santé (page vaccinations obligatoires

Accueil Mairie de Bétaille :
Lundi, vendredi 13h30-17h
Mardi, jeudi 8h30-12h
05 65 32 41 03
mairie-betaille@info46.fr

Accueil Mairie de Carennac :
Lundi 8h-12h Mardi 13h30-17h
Vendredi 13h30-16h
05 65 10 94 62
mairie-carennac@info46.fr

Accueil Mairie de Queyssac-les-Vignes :
Mardi 14h30-18h Jeudi 9h-12h
05 55 91 11 34
mairie.queyssaclesvignes@orange.fr

3- Transmettre au plus tôt à l'école :

le certificat d'inscription délivré par la mairie, photocopie du livret de famille, photocopie carnet de santé (page vaccinations), certificat de radiation de l'école quittée (si besoin)

TRANSPORT SCOLAIRE

Inscription en ligne
Lot : https://lio.laregion.fr/transports-lot-scolaire
Corrèze : https://scolaire19.transports.nouvelle-aquitaine.fr/index.php/demande

Reconnaissance du caractère de calamité agricole
SECHERESSE
sur la période du
01-01-2019 au 07-11-2019.

La télédéclaration est ouverte du 16 juin
au 19 juillet.

Cerfa
13681_03